Philippe Latombe

Député de la Vendée

Communiqué de presse

Le 28 octobre 2026,

La colère lycéenne et estudiantine de ces dernières semaines s'est tout particulièrement focalisée sur le dispositif d'orientation Parcoursup. Je n'en suis pas vraiment surpris, je suis même étonné qu'elle ne se soit pas exprimée plus tôt.

En juin 2023, fort de nombreuses remontées de terrain dans ma circonscription de Vendée, je posai une question écrite sur les algorithmes locaux du dispositif et leur manque de transparence. Le Gouvernement m'avait alors répondu, longuement, d'une façon qui laissait apparaître la complexité et l'opacité du dispositif en place, mais ne prenait pas en compte les préoccupations des lycéens.

Ceux-ci souhaitent en effet comprendre comment les formations classent les candidatures, quelles notes comptent, quels coefficients sont appliqués et quels critères font la différence entre deux dossiers. Ils ne veulent pas avoir le sentiment que leur avenir dépend de règles qu'ils ne connaissent pas. Et c'est tout à fait légitime.

La transparence des algorithmes permet aussi de questionner l'équité : deux élèves ayant des résultats similaires sont-ils évalués selon des critères comparables ? Cette interrogation rejoint les critiques sur le tri social et les inégalités entre lycées, notamment lorsque les candidats estiment que leur établissement d'origine ou leur environnement scolaire peut peser sur leurs chances. En 2026, seuls 29 % des candidats interrogés considèrent d'ailleurs que Parcoursup traite les candidats équitablement. 82 % jugent la procédure stressante. Les lycéens demandent, notamment, davantage de visibilité sur leur classement et leurs chances d'admission.

En février 2024, j'attirai de nouveau l'attention du Gouvernement sur Parcoursup. Cette nouvelle question écrite portait sur le code source et les vulnérabilités du dispositif : les candidats doivent pouvoir comprendre le fonctionnement du système, mais aussi avoir l'assurance que leurs données et leurs candidatures sont correctement protégées. Cette préoccupation n'est pas prise en compte à travers leurs revendications actuelles qui portent plus sur la sélection, le stress et l'avenir de la plateforme. Et c'est bien dommage.

S'il faut considérablement améliorer Parcoursup, il serait déraisonnable de le supprimer. Le système antérieur serait incapable de gérer l'afflux de candidats généré par le mantra du fameux « 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat », qui a très largement atteint son objectif.

Par ailleurs, faire des choix pour son avenir est par essence angoissant et aucun dispositif d'orientation, si performant puisse-t-il être, ne pourra totalement supprimer ce stress, puisqu'il accompagne un passage essentiel vers la vie d'adulte. Il est tout aussi illusoire, et par là-même démagogique, de refuser toute sélection. La perspective d'un tri doit être un stimulant en amont qui pousse chaque élève à donner le meilleur de lui-même. Encore faut-il que les critères en soient justes et transparents.

Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP